

5

Construire une stratégie nationale de l'engagement

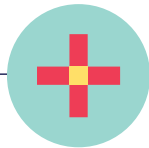
CONSTAT...



L'engagement bénévole associatif participe au développement d'une société plus solidaire et attachée à servir l'intérêt général et le bien commun, et favorise l'expression d'une conscience citoyenne attentive à la construction d'un vivre ensemble respectueux de sa diversité.



L'engagement naît d'une quête de sens et témoigne de la vitalité citoyenne. Il est générateur d'épanouissement personnel et collectif. Il rime avec l'envie d'être utile, de donner et de recevoir. Il contribue au bonheur des Françaises et des Français, dont le bien être sur un territoire est directement lié à l'apport des associations.



> **L'envie de s'engager est forte** : 4 personnes non bénévoles sur 5 se déclarent prêtes à s'engager. Il est important de permettre à chacun d'y avoir accès, quel que soit son histoire familiale, son âge ou son niveau de diplôme. Pour ne prendre que cet exemple, il y a aujourd'hui 2 fois plus de bénévoles parmi les diplômé·e·s du supérieur que parmi les personnes sans diplôme.

> **Les motivations à s'engager évoluent et se diversifient**. La première reste l'envie d'être utile à la société et d'agir pour les autres. Mais, apparaissent à la hausse : l'épanouissement personnel et l'acquisition de compétences. D'ailleurs, la formation est aujourd'hui la première attente des bénévoles pour bien vivre son activité bénévole.

> **L'engagement associatif doit être choisi et non imposé**. Le bénévolat est un acte libre et gratuit, et ne peut être proposé en échange d'accès à des prestations sociales.

> **Les mesures publiques actuelles en faveur de l'engagement ne sont pas satisfaisantes** car souvent dispersées, insuffisamment connues ou encore complexes à mettre en œuvre (congé engagement, compte engagement citoyen, reconnaissance des compétences bénévoles dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience ...).

Créateur de richesse matérielle et immatérielle, l'engagement associatif doit être reconnu, promu et valorisé.



Construire une stratégie nationale de l'engagement, avec les acteurs associatifs et dans une logique interministérielle.

Cette stratégie nationale de l'engagement n'a pas pour objet de créer une « politique publique de l'engagement » mais de travailler avec l'ensemble des parties prenantes pour identifier et mettre en œuvre tous les leviers encourageant l'engagement.

Parmi les sujets à traiter :

- **La sensibilisation à l'engagement dès le plus jeune âge et le remplacement du Service national universel (SNU) par un parcours d'éducation civique à l'école,**

qui pourrait intégrer :

- Une semaine de stage en association, afin de faire découvrir aux jeunes le bénévolat et le fonctionnement d'une association.
- Une classe découverte, au moins, au cours du parcours scolaire pour favoriser l'apprentissage de la vie collective et de l'autonomie.

- **La facilitation de l'engagement tout au long de la vie, dans une logique de « parcours d'engagement ».**

En activant ou renforçant des outils et dispositifs spécifiques pour lever les différents freins à l'engagement. Cela passe par :

- Rendre plus accessibles et lisibles les dispositifs de congés existants pour les bénévoles ou volontaires.
- Étendre les dispositifs de dons de congés et RTT.
- Mieux valoriser l'engagement étudiant.
- Soutenir les démarches d'intermédiation associatives facilitant la rencontre entre envies d'engagement et missions bénévoles.
- Faciliter la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre des activités bénévoles.



NOTRE PROPOSITION...



Sources : Baromètre du bénévolat 2010-2019, Ifop pour France Bénévolat, mars 2019 • Étude La France Bénévole, Recherches & Solidarités, mai 2019 • Rapport, L'engagement associatif ouvert à tous : Quelques clés pour une société plus harmonieuse et solidaire, Haut Conseil à la vie associative L'engagement associatif, juillet 2019 • Étude Le bien-être territorial, Ifop pour Le Mouvement associatif, janvier 2020.